

DECLARATION AU CHSCT-D 53 DU 22 JUIN 2017

L'amélioration des conditions d'exercice des enseignants est un prérequis pour les conditions d'apprentissage des élèves. Seulement, et comme nous l'avons déjà rappelé ici, la meilleure façon de ne pas générer les RPS au travail, c'est de ne pas les provoquer. S'intéresser aux causes, se poser la question de ce qui génère les RPS, c'est tendre vers la prévention primaire. Pour notre fédération, les réformes de ces dernières années participent très nettement de cette dégradation des conditions de travail, intrinsèquement liée aux impacts sur la santé des personnels.

La réforme des rythmes scolaires, mise en œuvre depuis 4 ans suscite toujours autant d'émoi au sein de la communauté éducative. Ainsi, au bout de quatre années a-t-on pu observer un quelconque bénéfice mesurable pour les élèves ? Peut-être n'y a-t-il rien à mesurer ou bien les effets observés ne sont pas ceux que l'on nous avait annoncés ? Enfin, les PE se prononcent aujourd'hui et le résultat est sans appel : Fatigue et tension accrue, mercredi matin diversement "apprécié", fin de semaine plus difficile, surtout dans les classes maternelle et au CP, frais de déplacement supplémentaires, frais de garde, relations avec les municipalités dégradées...

Passons sur ces aspects et penchons-nous sur le fond du problème : la territorialisation ou aujourd'hui dénommée « autonomie ». Les décrets Peillon-Hamon ont accru la tutelle des élus politiques sur les écoles, via notamment les PEdT, en favorisant la multiplication des ingérences municipales en matière d'organisation et de pédagogie : définition des horaires de classe, utilisation des locaux scolaires, et particulièrement des salles de classe, organisation de l'APC, mais aussi et parfois, le contenu de l'enseignement... (exemples : spectacles de fin d'année, demandes aux enseignants d'adapter leur programmation en fonction des projets périscolaires)

Alors oui, l'annonce récente du retour possible à la semaine de 4 jours a suscité un espoir chez les enseignants. Pour autant, le décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles va faire exploser davantage le cadre républicain de l'école publique, en permettant des organisations scolaires différentes selon les territoires. Ce décret menace très clairement les congés et ouvre la voie à des calendriers scolaires locaux selon les PEdT dans la même logique de la loi de refondation. Pour notre organisation syndicale cela est inacceptable. Est-ce que tout devrait être assujéti aux besoins des élus politiques ? Seule une organisation nationale peut garantir une égalité d'accueil dans les écoles, principe républicain fondamental. Si mise en œuvre effective de ce décret il y a, alors les conséquences sur la santé des personnels seront nombreuses.

Cette situation ne peut que s'aggraver avec la publication le 10 mai dernier du décret sur l'évaluation PPCR instaurant une évaluation des enseignants, selon des critères locaux et subjectifs en contradiction avec leur indépendance et leur liberté pédagogique.

L'éducation nationale ne se résume pas aux seuls enseignants mais bien à l'ensemble des agents qui concourent tous à ce que ce ministère fonctionne. Ces dernières années, 10 000 postes d'administratifs ont été supprimés et seulement 400 ont été « recréés » entre 2012 et 2017, ce qui est bien loin de répondre aux besoins des services et des établissements qui fonctionnent à flux tendu et sous pression. Le ministre de l'action et des comptes publics a annoncé à notre confédération la suppression de 20000 postes dans notre ministère, hors enseignants. On sait d'ores et déjà que les services administratifs seront impactés.

La FNEC-FP FO réaffirme son opposition aux politiques d'austérité qui suppriment des postes et les missions qui y sont liées : moins de fonctionnaires, c'est moins de service public.

Nous continuons de revendiquer des créations de postes de titulaires, en nombre, pour que les services puissent fonctionner normalement, pour l'amélioration des conditions de travail des collègues qui ne doivent plus voir les heures supplémentaires s'accumuler, souvent non récupérées et parfois jamais payées.

Le projet du nouveau président s'enferme dans la logique de rémunération au mérite que FO a combattue et combat. Il cherche à casser le lien entre tous les fonctionnaires pour mieux les isoler et briser leurs revendications

communes. De plus, il ne propose aucune revalorisation du point d'indice. Est-ce à dire que la fausse revalorisation issue du PPCR vaut pour solde de tout compte ?

FO réaffirme son opposition aux notions de « mérite » et de « performance », basées sur une dépendance « contractuelle » vis-à-vis du supérieur hiérarchique et mettant les agents en concurrence entre eux.

Nous réaffirmons notre attachement au Statut général et aux statuts particuliers, à l'unicité de la fonction publique. Nous nous opposons à toute volonté d'aggravation des politiques d'individualisation menées ces dernières années. Selon nous, les garanties collectives assurent les garanties individuelles, et elles protègent tous les agents !

En conclusion, les réformes du précédent quinquennat, en droite ligne de celles des précédents, placées invariablement sous la coupe des économies budgétaires qu'elles se nomment RGPP ou MAP, loi de Refondation ou PPCR, ont aggravé la situation des personnels de l'éducation nationale, ont impacté fortement et directement leurs conditions de travail.

Pour la FNEC-FP FO, les mesures à prendre sont simples, il faut abroger la réforme des rythmes scolaires, abroger la réforme du collège, abroger le non-protocole PPCR, la nouvelle évaluation des enseignants qui en découle, et rétablir tous les postes nécessaires pour avoir :

- des classes à effectifs raisonnables: pas plus de 25 élèves que ce soit en maternelle, élémentaire ou primaire
- des Rased complets dans chaque circonscription et en nombres suffisants (notamment des postes de psychologues et de maîtres spécialisés, E et G)
- que chaque élève inclus compte pour 5 élèves "ordinaires" pour la carte scolaire
- que les directeurs-trices soient véritablement déchargés pour leur travail administratif, que ce soit en heures de décharges et/ou en aide sous forme d'un(e) EVS-D
- que les enseignants aient leur mot à dire sur l'inclusion et pas seulement des PPRE à rédiger
- que l'éducation nationale ne soit pas là pour pallier les manques de postes et de budget dans les ITEP, IME et autres établissements dépendant des ARS.
- le maintien et le renforcement de tous les services de l'éducation nationale, de toutes leurs missions et des personnels qui y sont affectés.
- le maintien d'une fonction publique de carrière, garante d'égalité de traitement de ses agents.

Pour FO, la bienveillance c'est celle vis-à-vis des personnels pour lesquels seule la condition d'exercice garantira la réussite des élèves !